



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

condiments et épices

Question écrite n° 25127

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées de lui indiquer les conclusions que le Gouvernement a tirées du rapport de l'Agence française de sécurité des aliments (AFSA) sur l'excès de sel dans les aliments. Les propositions de l'Agence avaient pour objectif de réduire de 20 % l'apport moyen de sel en cinq ans. La moyenne de la consommation française est de 9 à 10 grammes par jour, alors que les nutritionnistes conseillent une fourchette quotidienne de 5 à 12 grammes, pour éviter les risques d'hypertension artérielle.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25127

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2003, page 7239